



Consommer local avec L'AMAP

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



CONTRAT CERISES, du 17 au 31 mai 2022 inclus. Fruits issus d'une agriculture biologique.

Entre le Producteur : MR Bourrier – 520 chemin des chutes, 13690 GRAVESON Tel : 06.18.51.41.80.
Siret :50233336200015

Et l'adhérent : Madame / Monsieur

Adresse :

Téléphone : Courriel :@.....

Contenu du contrat : le présent contrat est passé pour l'approvisionnement en cerises, issues de l'agriculture biologique (certifiée Ecocert).

Le contrat prendra effet du **17 au 31 mai inclus**, soit 03 distributions au total.

Lors de votre contractualisation, précisez dans les cases le nombre de kilos que vous souhaitez recevoir.

Conditions de règlement : les chèques sont à libeller à l'ordre de **BOURRIER**

Prix du kilo de fruits

| DATES | Poids | 17/05/22 | 24/05/22 | 31/05/22 | TOTAL |
|---------|----------|----------|----------|----------|------------|
| CERISES | Mini 1kg | | | | __ x 10€ = |

Règlement en une ou plusieurs fois, soit chèque(s) de

SALON de Provence le _____

Ou règlement en espèces :

Le producteur : MR BOURRIER

l'Amapien : Mme ou M _____



NB : les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Référents : Bruno BOMIER 06.76.53.25.78 – bruno.bomier@ik.me



REÇU

CONTRAT CERISES du 17 au 31 mai 2022 inclus fruits issus d'une agriculture biologique.

De Mme ou M _____ pour l'engagement d'achat de Cerises pour un montant de _____ en chèque(s) ou espèces, pour 03 distributions.

Salon de Provence le _____ l'AMAP de la CRAU

Prix du kilo de fruits

| DATES | Poids | 17/05/22 | 24/05/22 | 31/05/22 | TOTAL |
|---------|----------|----------|----------|----------|------------|
| CERISES | Mini 1kg | | | | __ x 10€ = |



NB : les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.